

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES  
FINANCES

République de Côte d'Ivoire

-----  
Union-Discipline-Travail

CEREMONIE DE SIGNATURE DE L'ACCORD D'ALLEGEMENT DE DETTE ENTRE L'ETAT DE COTE  
D'IVOIRE ET LE FONDS DE L'OPEP

**ALLOCUTION DE MONSIEUR  
LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

**ABIDJAN LE 8 AOUT 2009**

- Monsieur le Directeur Général du Fonds de l'OPEP pour le Développement International,
- Mesdames et Messieurs les membres de la délégation du Fonds de l'OPEP pour le Développement International ;
- Mesdames et Messieurs les Conseillers spéciaux, Conseillers techniques,
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs, Sous Directeurs ;
- Chers amis de la Presse ;
- Honorables invités,
- Mesdames et Messieurs ;

C'est un honneur pour moi de prendre la parole ce matin, à l'occasion de la présente cérémonie de «signature de l'accord d'allègement de dette entre l'Etat de Côte d'Ivoire et le Fonds de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole pour le développement international».

En cette heureuse circonstance, je voudrais souhaiter la fraternelle bienvenue à Monsieur le Président du Fonds de l'OPEP pour le développement international, ainsi qu'à tous les membres de sa délégation.

Ces salutations s'adressent également à l'ensemble de nos invités, qui ont bien voulu faire le déplacement pour rehausser cette rencontre de leur présence distinguée.

Permettez-moi enfin de faire une adresse spéciale à la presse, pour l'intérêt qu'elle a toujours accordée à la couverture des activités relatives à la gestion économique et financière de notre pays.

Soyez-en remerciés.

**Honorables invités,  
Mesdames et Messieurs,**

La Côte d'Ivoire a conclu, le 27 mars 2009, un programme économique et financier avec le Fonds Monétaire International, et a atteint le point de décision de l'initiative de réduction de la dette des Pays Pauvres Très Endettés, le 31 mars 2009.

Ce programme soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance, vise, entre autres, l'assainissement du cadre macroéconomique et des finances publiques, l'amélioration de l'environnement des affaires, le renforcement de la transparence et de la gouvernance en matière de gestion des ressources publiques.

Il vise également à créer les conditions de la croissance économique, notamment à travers la soutenabilité de la dette, dont le poids actuel sur les finances publiques rend quasi-impossible la définition et la mise en œuvre d'une politique cohérente et efficace de développement.

C'est pourquoi, dans le cadre des mécanismes mis en place par nos partenaires au développement, la Côte d'Ivoire espère bénéficier d'un allègement substantiel de sa dette extérieure, avec l'atteinte du point d'achèvement.

A cet égard, le Gouvernement a engagé, dès la conclusion du programme et l'atteinte du point de décision, des négociations avec les différents créanciers, en vue de trouver un accord de traitement de la dette, qui tienne compte de la faible capacité de paiement du pays et des enjeux de la lutte contre la pauvreté.

Ainsi, un accord a été conclu avec certains partenaires, notamment le Club de Paris et la Banque Européenne d'Investissement, tandis que les discussions se poursuivent avec les créanciers membres du club de Londres.

**Honorables invités,  
Mesdames et Messieurs,**

La cérémonie de signature de ce jour, qui traduit l'adhésion et l'appui du Fonds de l'OPEP pour le développement international à ce processus, constitue pour nous, un motif de soulagement et d'espoir.

En effet, en acceptant d'accorder sa part d'allègement de dette à travers la mise en place d'un nouveau financement, pour permettre à la Côte d'Ivoire de rembourser, à bonne date, les échéances de sa dette, le Fonds de l'OPEP, contribue à faire avancer le processus devant conduire à l'allègement de la dette extérieure, tout en tenant compte des contraintes internes de gestion.

Mieux, cet accord de Prêt, qui porte sur un montant de 8,5 millions de Dollars US, soit environ 3,9 milliards de FCFA, est assorti de conditions concessionnelles.

Aussi, à travers le volume de ses opérations et les secteurs vitaux couverts par ses financements, notamment les secteurs de l'éducation, de l'hydraulique humaine, des infrastructures routières, le Fonds de l'OPEP est-il devenu un partenaire très important pour la Côte d'Ivoire.

A la faveur du retour définitif de la paix et dans la dynamique de la relance économique post crise ainsi que de la reconstruction nationale, nous souhaitons une présence de plus en plus affirmée du Fonds de l'OPEP pour le développement international en Côte d'Ivoire.

C'est sur cet appel que je voudrais clore mon propos, en réitérant mes sincères remerciements au Fonds de l'OPEP pour le développement international.

Merci de votre aimable attention.

**DIBY KOFFI Charles**